



Héritage stagne depuis 3 ans depuis le décès de ma grand mère

Par **vivy26**, le **22/05/2016** à **14:18**

Bonjour,

ma grand mère décédée il y a trois ans, mon père et ses trois frères n'ont toujours pas eu d'héritage ni de ses comptes bancaires personnels ni de ses assurances vie. le notaire décide de tout garder jusqu'à la vente de la maison.

cependant l'un des frères bloque les ventes pour une question de prix depuis 6 propositions en 3 ans...

Comment mon père peut il faire pour faire en sorte que cela se termine ?

car personne ne veut se disputer alors qu'au final ils sont en conflit quand même pour signer les offres immobilières.

pour l'instant aucun des frères n'a des frais en rapport avec la maison ou cette histoire qui stagne mais peuvent ils venir à en avoir ? les comptes de ma grand mère se vident ils en attendant pour tel ou tel paiement à réaliser ?

pourriez vous me conseiller?

merci d'avance

Par **youris**, le **22/05/2016** à **15:22**

bonjour,

les héritiers n'ont aucune obligation de vendre un bien immobilier dans le cadre d'une succession.

les 4 frères pouvaient clore la succession et rester en indivision pour la maison.

par contre, pour le partage des liquidités, le notaire attend l'accord de tous les héritiers.

selon votre message ce n'est le notaire qui bloque mais le désaccord entre héritiers.

le notaire n'a pas le pouvoir de trancher un litige seul un juge saisi a ce pouvoir.

salutations

Par **vivy26**, le **22/05/2016** à **19:03**

et cette solution permettrait quelle conclusion ?

Par **vivy26**, le **13/12/2016** à **09:22**

cela fait maintenant 4 ans que ma grand mère est décédée. la maison n'est toujours pas vendue et les comptes de ma grand mère toujours bloqués ainsi que les bien immobiliers. Quel est la solution pour mon père de faire avancer les choses avec ses frères dont celui qui bloque les ventes à cause du prix donné par l'agence et les acheteurs. car cela ne peut pas continuer et mon père va bien finir par se retrouver à payer des frais sur la maison non vendue au bout d'un moment. Nous n'en avons pas les moyens et cela est bien le soucis car mon père aimerait faire accélérer les choses pour que tout l'héritage soit géré une bonne fois pour toute. Le notaire ne les conseil absolument pas...

Par **youris**, le **13/12/2016** à **09:56**

bonjour,
quand il y a un désaccord entre les héritiers, le notaire ne peut rien faire car ce n'est pas un juge, c'est une affaire entre héritiers.
votre père doit consulter un avocat pour une éventuelle action judiciaire.
votre père n'est pas plus obligé que les autres héritiers de payer seul des frais sur un bien en indivision.
si le frère refuse de prendre parti, il appartient aux autres héritiers de lui faire une sommation pour qu'il prenne parti.
salutations

Par **vivy26**, le **13/12/2016** à **11:56**

Seul un avocat peut faire finir la situation ? C'est impossible si son frère reste sur ses positions d'en finir avec le notaire ?

Si jamais mon père décide de faire une procédure avec l'avocat combien celà coûte de se lancer dans ce genre de démarche ? Sachant qu'il aimerait éviter d'en arriver là par rapport à son frère malgré la situation actuelle.

Par **vivy26**, le **24/01/2017** à **21:11**

Bonjour
J'aimerais savoir si au vue du delais qui court pour acter l'héritage, les 4 frères sont en train d'engendrer des taxes qu'ils devront payer lors de la succession ? Si oui pouvons nous savoir les montants ? Le notaire peut il nous dire ça ?

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **24/01/2017** à **23:09**

Bsr

Votre père et ses collatéraux sont dores et déjà propriétaires indivis et doivent obligatoirement assurer le paiement des taxes foncières et d'habitation.

Par **vivy26**, le **25/01/2017** à **10:58**

Bonjour,

Pour l'instant ce sont les comptes de ma grand mère qui gèrent cela, mais en gros vous nous dites qu'ils perdent à mesure de l'argent en faisant chacun de leur côté stagner la situation ? au lieu d'en gagner à la fin ? vu que l'un des frères bloque la vente pour une question de 3000 euros chacun en plus on peut dire que c'est déjà perdu depuis le temps ? et utilisé pour les taxes de la maison si j'ai bien compris